PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 05 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le 28 mai, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Noël, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS Noël, POTHEAU Christian, Mme CORRADETTI Marie-Caroline, MM. FRAPPAT Olivier, DESCHAMPS Robert, THALAMY Gilles, Mmes FRAUDET Nelly, LEYS Anaïs, M. LASNIER Benjamin.

Étaient absentes excusées : Mmes FOURNIER-GASSIE Sophie, GERVAIS Brigitte

Pouvoirs : Mme FOURNIER-GASSIE Sophie donne pouvoir à M. DESCHAMPS Robert, Mme GERVAIS Brigitte donne pouvoir à Mme FRAUDET Nelly.

Secrétaire de séance : DESCHAMPS Robert

Le compte rendu de la séance extraordinaire du 29 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

1- ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseil municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 23-2026-05-19-00030 du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. Christian POTHEAU, Gilles THALAMY, Benjamin LASNIER, Anaïs LEYS

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

DESCHAMPS Noël
POTHEAU Christian
THALAMY Gilles
FRAPPAT Olivier

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 5

c) Élection du délégué

Ont obtenu :

- M Noël DESCHAMPS onze voix

M. DESCHAMPS Noël ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

- M. Christian POTHEAU 11 voix
- M. Gilles THALAMY 11 voix
- M. Olivier FRAPPAT 11voix

M. POTHEAU Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. THALAMY Gilles ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. FRAPPAT Olivier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

2- VALIDATION NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT RÉHABILITATION GRANGE EN LOGEMENT

Monsieur le maire rappelle que la commune s'est portée acquéreur d'une grange délabrée et d'un terrain situé en centre bourg afin d'y créer une maison multigénérationnelle, de réhabilitation de la grange en logement. Ces bâtiments étant à proximité immédiate du gîte d'étape qui accueille 27 couchages, l'ensemble de ce parc immobilier communal sera relié à un réseau de chaleur par géothermie

Ce projet est divisé en trois dossiers pour un coût total de 1 105 563,00 € HT soit 1 326 675,60 € TTC

.

Il explique qu'il convient de modifier le plan de financement du dossier concernant la réhabilitation de la grange en logement.

Il donne ensuite lecture du nouveau plan de financement.

Dossier 2/3 Transformation de la grange en logement

Travaux	213 140,00 € H.T.
Maîtrise d'œuvre :	19 760.00 € H.T.
Acquisition Foncière :	20 000,00 € H.T
Etudes :	12 800, 00 € HT
Soit un montant total de :	**265 700,00 € H.T.**

Plan de financement :

- Fonds Vert – Recyclage foncier :	154 160,00 €
- Conseil Départemental Boost'habitat :	30 000,00 €
- Fonds propres :	81 540,00 €
- TOTAL :	265 700,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le nouveau plan de financement pour le dossier réhabilitation de la grange en logement.

- **DEMANDE** l'attribution de la subvention suivante :

Dossier 2/3 « Transformation de la grange en logement » :

- Fonds Vert – Recyclage foncier pour un montant de 154 160 €

- **PRÉCISE** que les travaux seront réalisés seulement après l'accord de ces subventions.

- **DÉCIDE** de prévoir la dépense au budget primitif 2026 dans le but de réaliser les travaux au cours de l'exercice 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

La secrétaire de séance, Le Maire,